

Droit de la concurrence et de la distribution

le conseil expert, le contentieux efficace

**FOURGOUX
& DJAVADI
ASSOCIÉS**
CABINET D'AVOCATS

Le cabinet FOURGOUX-DJAVADI & associés regroupe des experts du droit économique : concurrence, distribution, consommation. L'activité est partagée entre le contentieux (juridictions commerciales, Autorité de la concurrence, Cour de Justice de l'Union Européenne), le conseil (rédaction de contrats de distribution, franchise, distribution sélective, audit de réseaux), l'assistance dans le cadre des enquêtes nationales (DDPP et DGCCRF) et Européennes (down raid).

Grâce à son équipe d'avocats expérimentés et membre du réseau international d'avocats GESICA (250 cabinets), le cabinet se caractérise par une réactivité et une disponibilité lui permettant de faire face à l'urgence tant pour le conseil que le contentieux. Implanté à Paris et Bruxelles, le cabinet représente les entreprises devant toutes les juridictions et autorités administratives françaises et la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Dernièrement, le cabinet a représenté un diffuseur hertzien se plaignant de l'abus de position dominante d'un opérateur historique et obtenu sa condamnation par l'Autorité de la concurrence, suite à un autre dossier aux cotés d'un éditeur de logiciel, dans le secteur médical, victime de pratiques discriminatoires également condamnées par l'Autorité et la Cour d'appel de Paris. La gestion stratégique de multiples contentieux sur la rupture de relations commerciales devant les juridictions spécialisées permet au cabinet d'obtenir des décisions marquantes.

La défense d'annonceurs, victimes ou auteurs de publicités considérées comme illicites (alcool, médicaments...) ou déloyales, amène le cabinet devant la DGCCRF, les juridictions ou le jury de déontologie de la publicité.

Des domaines de compétences experts

Spécialistes du droit de la concurrence et distribution, les associés du cabinet interviennent dans des secteurs très variés : compagnies pétrolières, brasseries, parfumerie, boulangerie, médicaments, pharmacie, automobile, alimentaire et commerce en ligne.

Ils publient régulièrement des ouvrages, des articles et des notes de jurisprudence qui font référence.

Le cabinet intervient fréquemment dans des demandes en réparation tant de pratiques commerciales déloyales que de pratiques anticoncurrentielles (private enforcement). Une phase de recherche de transaction est régulièrement mise en œuvre parfois par le recours à la médiation. Les actions sont affinées pour un meilleur résultat par un travail en partenariat avec des économistes réputés.

- **Droit de la concurrence** : ententes, position dominante, concurrence déloyale, concentrations
- **Droit de la distribution** : distribution sélective, concession, franchise, cgv, facturation
- **Propriété intellectuelle** : marques, dessins et modèles, droit d'auteur
- **Contrats internationaux**
- **Droit de l'Union Européenne** : libre circulation, anti-trust, fraudes

- **Droit de l'informatique et des nouvelles technologies** : noms de domaines, Internet
- **Droit de la consommation** : fraudes, publicité, étiquetage
- **Droit de l'agroalimentaire** : traçabilité des produits, responsabilité du fait des produits
- **Droit de la publicité**

En 2015, la revue Décideurs Stratégie Finance & Droit a classé le cabinet comme référence :

- **incontournable** des cabinets spécialisés en droit et contentieux de la distribution et de la franchise ;
- **excellent** en concurrence ;
- **pratique réputée** en publicité.

3 avocats associés et 8 collaborateurs : des compétences dédiées



Jean-Louis FOURGOUX
jlfourgoux@fourgoux.fr

Avocat à la Cour de Paris et au Barreau de Bruxelles,

Jean-Louis est aussi :

- spécialiste en droit Economique et en droit européen de la concurrence ;
- président de l'Association française d'étude de la concurrence (AFEC) ;
- rapporteur général de la Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC) ;
- chargé d'enseignement à l'Université de Versailles et en droit de la concurrence à l'IEP Paris Sciences Po ;
- intervenant à l'École nationale de la magistrature ;
- rapporteur français pour la recherche menée par la Starclyde University Law School et la Commission Européenne sur le private enforcement.



Leyla DJAVADI
djavadi@fourgoux.fr

Avocat à la Cour de Paris, Leyla est également :

- intervenante depuis plus de 20 ans en droit de la concurrence ;
- membre de l'AFEC ;
- membre du conseil d'administration de l'Association des avocats pratiquant le droit de la concurrence (APDC) ;
- membre de la Commission concurrence de ICC ;
- co-auteur du « Guide du contentieux de la concurrence » ;
- auteur du Juris-Classeur « La procédure de concurrence » ;
- intervenante à la Faculté de Nantes, Master II ;
- formateur sur le droit de la distribution et en droit de la concurrence pour EFE, LexisNexis et Dalloz.



Caroline CAZAUX
cazaux@fourgoux.fr

Avocat au Barreau de Paris depuis 2004, Caroline :

- dispose d'une expérience solide, tant en conseil qu'en contentieux, en droit économique (pratiques restrictives de concurrence, de distribution et de consommation) ;
 - a développé une activité dédiée aux produits de santé et cosmétiques ;
 - accompagne ses clients dans le cadre de la distribution des produits de santé, des relations avec les professionnels de santé, et de la conformité des pratiques aux règles éthiques et réglementaires.
- Avant de rejoindre le cabinet, Caroline était associée du département Concurrence – Distribution du cabinet Fidal.

Competition law:

The expert advice, the efficient litigation

**FOURGOUX
& DJAVADI
ASSOCIÉS**
CABINET D'AVOCATS

FOURGOUX-DJAVADI & ASSOCIÉS brings together experts in economic law: competition, distribution and consumer law. The activity is split between litigation (commercial courts, French competition authority, Court of Justice of the European Communities), legal consultation (drafting of contracts such as distribution, franchise, selective distribution, audit of distribution networks) and assistance in the framework of investigations by French (DDPP and DGCCRF) and European authorities (dawn raids).

Through its team of experienced lawyers and Member of the international network of lawyers GESICA (250 law firms), FOURGOUX-DJAVADI & ASSOCIÉS is characterized by a rapid intervention to face the urgency of both legal consultation and litigation. Located in Paris and Brussels, the law firm represents companies before all French courts and administrative authorities and the Court of Justice of the European Communities.

Recently, the firm represented a wireless broadcaster complaining of the abuse of dominant position of a incumbent operator and obtained its condemnation by the French Competition Authority. Another file was the defense of a software publisher, in the medical sector, victim of discriminatory practices. The claim was successful and the dominant company condemned by the Authority and the Court of Appeal of Paris.

The strategic management of multiple disputes over the breakdown of commercial relations before specialized jurisdictions allows the firm to obtain significant decisions.

The defense of advertisers, victims or authors of publicity regarded as illicit (alcohol, drugs...) or unfair, brings our firm before the DGCCRF, the courts or the ethics jury of advertising.

Expert skills areas

As experts in competition and distribution law, the partners are involved in very various sectors: oil companies, breweries, perfumery, bakery, medicine, pharmacy, automobile, food and e-business.

They regularly publish reference books, articles and notes on case law.

The law firm frequently deals with actions for damages related to unfair commercial practices and anticompetitive practices (private enforcement). A transactional process is often carried out through the use of mediation. To obtain a better result, such actions are enhanced through a work in partnership with well-known economists.

- **Competition law** (anti-competitive agreements, abuse of a dominant position, unfair competition and merger control)
- **Distribution law** (selective distribution, concession, franchise, terms and conditions, invoicing)
- **Intellectual property** (trademarks, industrial designs and models, copyright)
- **International contracts**
- **European law** (freedom of movement, antitrust, fraud)
- **Computer and new technologies law** (domain names, internet)
- **Consumer law** (fraud, advertising, labeling)
- **Agribusiness law** (product traceability, product liability)
- **Advertising law**

In 2015 (the magazine "Décideurs Stratégie Finance & Droit" ranked the law firm as:

- **indisputable reference** among the law firms specialized in both distribution and franchise law and litigation;
- **excellent** in competition;
- **highly appreciated** in advertising law.

3 partners, 8 associates for a specialized team



Jean-Louis FOURGOUX
jlfourgoux@fourgoux.fr

Member of the Paris and Brussels Bars, is also:

- economic law and European competition law specialist;
- chairman of the AFEC (French competition law association) and member of the international league of competition law board (LIDC);
- visiting lecturer in competition law at the Versailles University and at IEP Paris Science Po;
- speaker at "Ecole Nationale de la Magistrature" (National School for Judges);
- french rapporteur of the research conducted by the Starclyde University Law School and the European Commission on private enforcement.



Leyla DJAVADI
djavadi@fourgoux.fr

Member of the Paris Bar, Leyla is:

- competition law practitioner for more than 20 years;
- AFEC member;
- board member of the APDC (Association of lawyers practicing competition law) and member of the ICC competition Commission;
- co-author of "Guide du Contentieux de la concurrence", author of Juris-Classeur "la procédure de la concurrence";
- visiting lecturer at the university of Nantes, Master II, and Paris Law School, Trainer in the fields of distribution and competition law for EFE and LexisNexis and Dalloz.



Caroline CAZAUX
cazaux@fourgoux.fr

Lawyer at the Paris Bar since 2004, Caroline:

- has solid experience in consulting and litigation, in economic law (restrictive practices of competition, retail and Consumer law);
 - has developed an activity dedicated to Health products and cosmetics;
 - supports her clients in the distribution of health products, relations with health-care professionals, and the compliance of practices Ethical and regulatory requirements.
- Prior to joining the firm, Caroline was partner in the Fidal firm's Competition-Retail division.